

CSS5 de l'INSERM

"La CSS5 estime que l'amélioration de l'attractivité des carrières à l'Inserm passe en priorité par leur revalorisation (salaires, promotions) plutôt que par l'attribution de la Prime d'Excellence Scientifique.

Si les primes représentent le seul mécanisme disponible à l'heure actuelle pour augmenter l'attractivité des carrières de recherche, elle revendique d'évaluer la plus grande majorité des dossiers, selon les critères diversifiés d'évaluation qu'elle utilise dans son activité habituelle."